



MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE L'ENSEIGNEMENT  
ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

WEBINAIRE DU 30 AOÛT

# Questions & réponses

À la suite de l'échange entre  
Carole Grandjean, ministre déléguée  
chargée de l'Enseignement et de la Formation  
professionnels, les représentants des  
académies et les chefs d'établissement des  
lycées avec des sections  
professionnelles

# Question #1

## Découverte des métiers au collège

### Comment mieux informer...

les acteurs sur les filières de formations, mais aussi la connaissance des métiers et les formations professionnelles correspondantes ?



### Le chantier est pluriel,

il s'agit de faire bouger à la fois les représentations et les réalités de la voie professionnelle. Dès la rentrée 2022, nous expérimentons la découverte des métiers dès la classe de 5ème. Cette demi-journée Avenir vise à :

1. Faire tomber les préjugés,
2. Organiser la coopération régulière d'acteurs (professeurs, professionnels, partenaires, etc..) pour donner à voir aux jeunes et à tous, la richesse des différents parcours de réussite,
3. Permettre à tous les élèves de sortir du schéma de reproduction familiale des professions.

Nous devons aussi adapter la carte des formations à son territoire, et aller jusqu'à la lisibilité nécessaire des filières, ne serait-ce que dans leurs intitulés et les métiers auxquels ils renvoient.

# Question #2

Lutte contre le décrochage scolaire

## Nos élèves ont besoin...



d'une prise en charge individualisée pour lutter contre le décrochage scolaire.

- Est-il prévu de donner plus d'autonomie aux équipes pour ajuster ces parcours en cours de formation, pour lutter contre le décrochage scolaire ?

## Chaque décrocheur a son parcours de vie ...

J'ai bien conscience que vous faites un accompagnement sur mesure. Ce que je veux faire avec et pour vous :

- Vous donner un pouvoir d'initiative, pour que les projets qui émergeront des concertations dans vos établissements soient financés, de manière simple, souple, et réactive dans vos académies ;
- Vous donner l'autonomie nécessaire pour adapter les parcours (dans le respect de l'équité que l'on doit à l'élève et à partir des propositions construites par les groupes de travail) ;
- Simplifier le système trop contraignant ;
- Identifier et agir sur les freins administratifs ;
- Lever les blocages financiers.

# Question #3



## Sécurisation des parcours

### Malgré les très nombreuses initiatives...

et l'important travail mené par les établissements, de nombreux jeunes continuent de venir en pointillé. Comment pouvons-nous faire efficacement revenir en formation ces jeunes décrocheurs potentiels ?



### Pour sécuriser les parcours,

nous devons agir avant, pendant et après la scolarité :

- avant le lycée professionnel, informer davantage par la découverte des métiers et motiver les orientations choisies et non subies,
- pendant et à la sortie du lycée professionnel : vous aider à mobiliser plus simplement les partenaires sur le territoire : la Mission Locale, l'agence Pôle Emploi, la Cité Educative, etc ...
- au lycée professionnel : pouvoir bâtir des parcours innovants et adaptés aux jeunes concernés,
- la gratification des stages devrait renforcer l'attractivité de la voie professionnelle pour les jeunes et augmenter leur motivation, et de ce fait leur engagement dans leur formation.



# Question #4

L'insertion professionnelle

## Comment concilier la recherche...



de périodes de formation en milieu professionnel et l'insertion professionnelle ?

## Le lycée professionnel n'est pas un employeur...

Il ne recrute pas mais travaille à préparer les conditions de cette insertion, en partenariat avec le monde économique.

Les groupes de travail à venir auront à faire des propositions. Il y a de nombreuses pistes à explorer, par exemple :

"Le chef d'œuvre peut-il être adapté pour travailler le savoir-être ?"

"Notre lycée professionnel doit-il préparer au permis de conduire pour favoriser la mobilité ? Au BAFA pour une première expérience professionnelle dans l'animation ?"

Il s'agit finalement de soutenir les ouvertures de formations (et leurs plateaux techniques) sur les métiers de demain, pour mieux s'inscrire dans les opportunités locales de l'emploi et le bassin de vie des jeunes.